

INFANTRERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTRERIE

N° 4 1984

EDITORIAL

Le Bulletin numéro 3 d'« Infanterie » était prévu pour sortir au mois de décembre 1983. Des difficultés inévitables d'impression ont fait qu'il a pu voir le jour seulement en janvier 1984 et, au nom de l'Association, je prie nos membres de bien vouloir excuser de ce retard l'équipe de rédaction. Les délais de tirage ont tendance à s'allonger et la maquette de chaque nouveau bulletin doit être déposée environ deux mois avant la date de parution envisagée. Ce qui explique que l'actualité figure toujours avec retard dans nos colonnes.

La santé financière de l'Association est satisfaisante, en grande partie grâce à la compréhension de l'Inspecteur de l'Infanterie et aux efforts des chefs de corps comme des cadres de l'Ecole d'Application. Il serait même à redouter que le travail de secrétariat n'étouffe les activités de prospection et même d'entretien des collections. La réforme dans l'administration des musées de tradition permet d'espérer que les tâches de gestion matérielle et de gestion muséographique seront mieux séparées à l'avenir.

L'Instruction ministérielle numéro 3000/DEF/EMAT/EMPL/SH/D du 19 décembre 1983 vient apporter une base écrite au mode de fonctionnement du Musée de l'Infanterie et aux relations entre ce musée et l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie. Très brièvement résumée, cette instruction définit et subordonne le musée ; celui-ci a pour autorité de tutelle le général commandant l'E.A.I. Elle en précise la mission : conservation, développement, mise en valeur et rayonnement du patrimoine historique et culturel constitué par les collections, participation à la formation morale des militaires, action en faveur de l'enseignement de l'histoire militaire. L'Association doit permettre d'alléger les charges de l'E.A.I. et d'accroître ce rayonnement du musée, par le biais d'une convention à établir entre le président de l'association et l'Etat, représenté par le service des domaines assisté d'un représentant du Ministre de la Défense.

L'étude et l'élaboration des termes de cette convention qui liera les signataires pour cinq ans, est en cours. Elle est subordonnée à la parution d'un règlement intérieur du musée à édicter par le général commandant l'E.A.I., et à son approbation par le Ministre de la Défense.

D'ores et déjà, il est prévu que le Musée aura un directeur, officier en activité de l'E.A.I., un conservateur (qui ne peut être directeur), du personnel de surveillance et d'entretien et une commission de fonctionnement. Cette commission pourra être remplacée par le conseil d'administration de l'Association. Naturellement, nos membres seront tenus au courant des développements de cette nouvelle situation.

Tout laisse à penser que l'année 1984 sera importante pour l'avenir du musée et de notre association et que les activités qui nous tiennent à cœur recevront une impulsion nouvelle.

Le colonel (ER) P. CARLES
Secrétaire général de l'association



SUR L'ÉQUIPEMENT DES GENS DE PIED 1574 - 1610

La Salle Ancienne du Musée de l'Infanterie offre aux regards, à main gauche en entrant, une jeannette supportant plusieurs éléments d'armure qui ont en commun d'être datés de la seconde moitié du XIV^{ème} siècle.

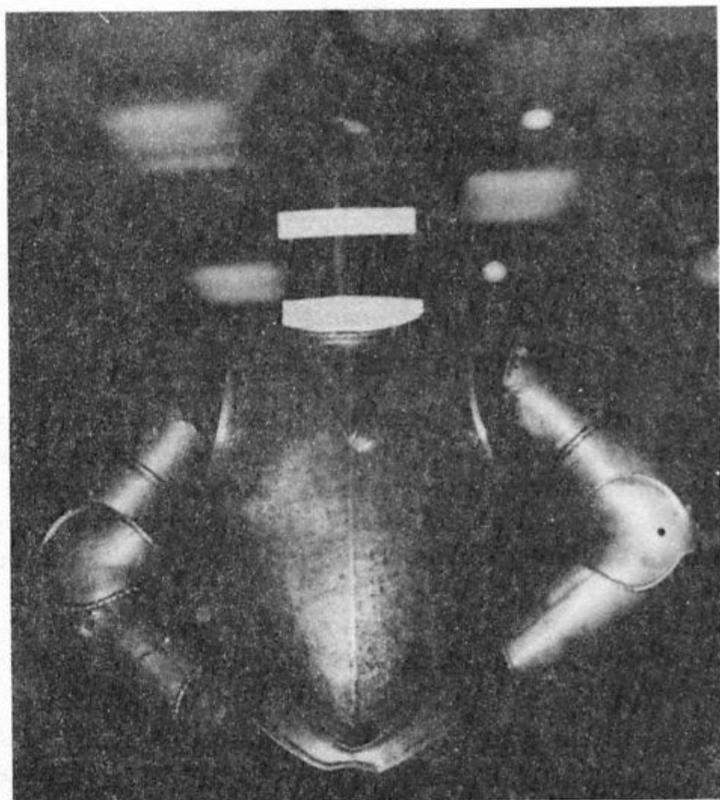
Il s'agit, plus précisément :

- d'un plastron de cuirasse dite corselet ;
- d'une dossière de cuirasse du même type ;
- d'une paire de défenses de bras ;
- d'une paire de défenses de jambes ;
- d'un morion à crête.

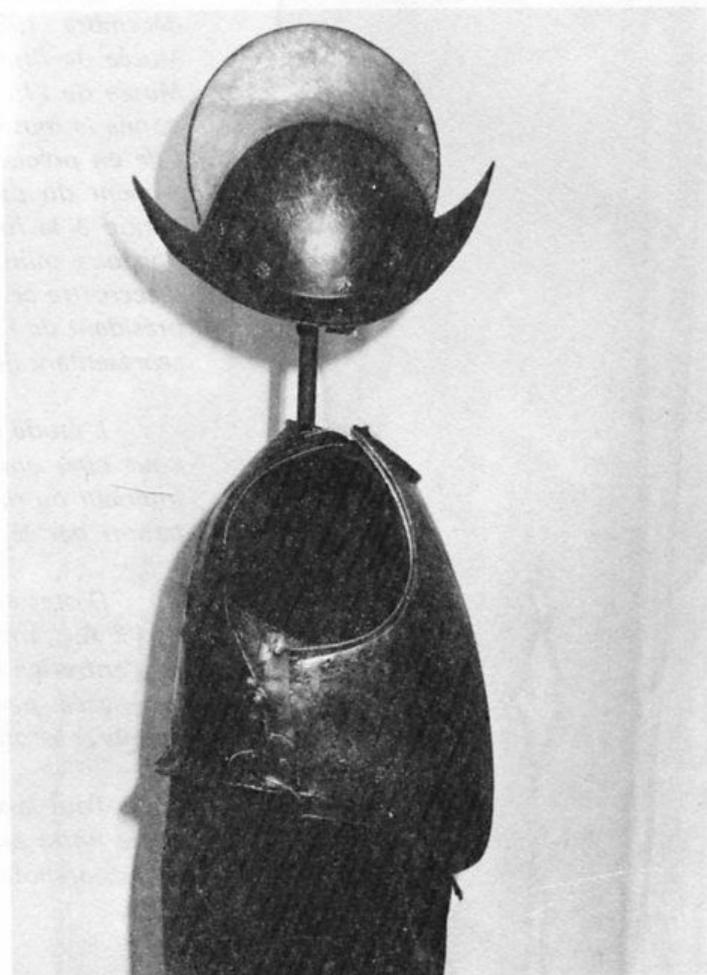
Ces pièces ont été mises en dépôt par le Musée de l'Armée de Paris en 1971, par les soins du regretté colonel WEMAERE.

Leur réunion sur un même support est arbitraire. Elles n'appartiennent certainement pas à la même armure et ne proviennent même pas d'ateliers de la même nation. Elles forment un ensemble incomplet pour les raisons que l'on verra plus loin et n'ont d'autre intérêt que d'être de la même période, d'appartenir à la catégorie des armures pour gens de pied et de frapper l'œil du visiteur, entre une série de pièces de la première partie du XVI^{ème} siècle et quelques pièces du début du XVII^{ème}.

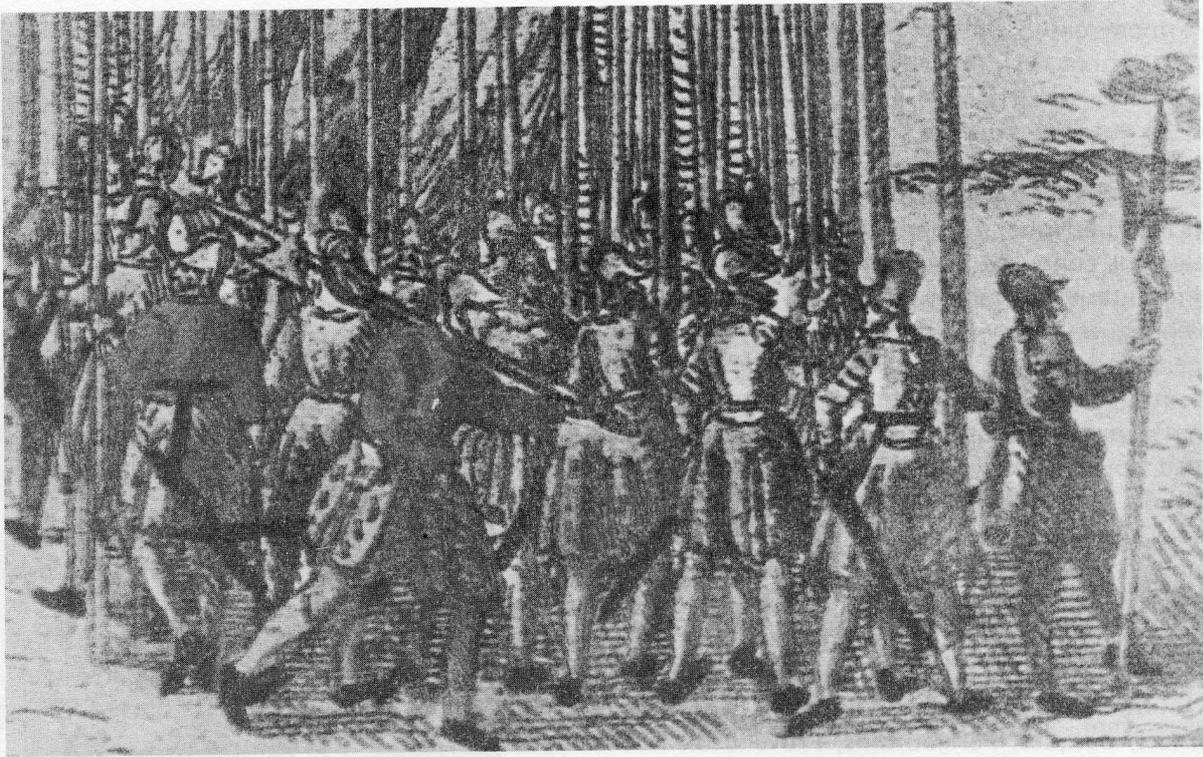
Si nous les présentons ici, c'est comme point de départ d'un modeste commentaire sur l'équipement des gens de pied français entre 1580 et 1600, période assez intéressante dans l'histoire de notre infanterie.



*Morion à crête (défense de tête des fantassins)
Plastron de cuirasse (défense de bras)*



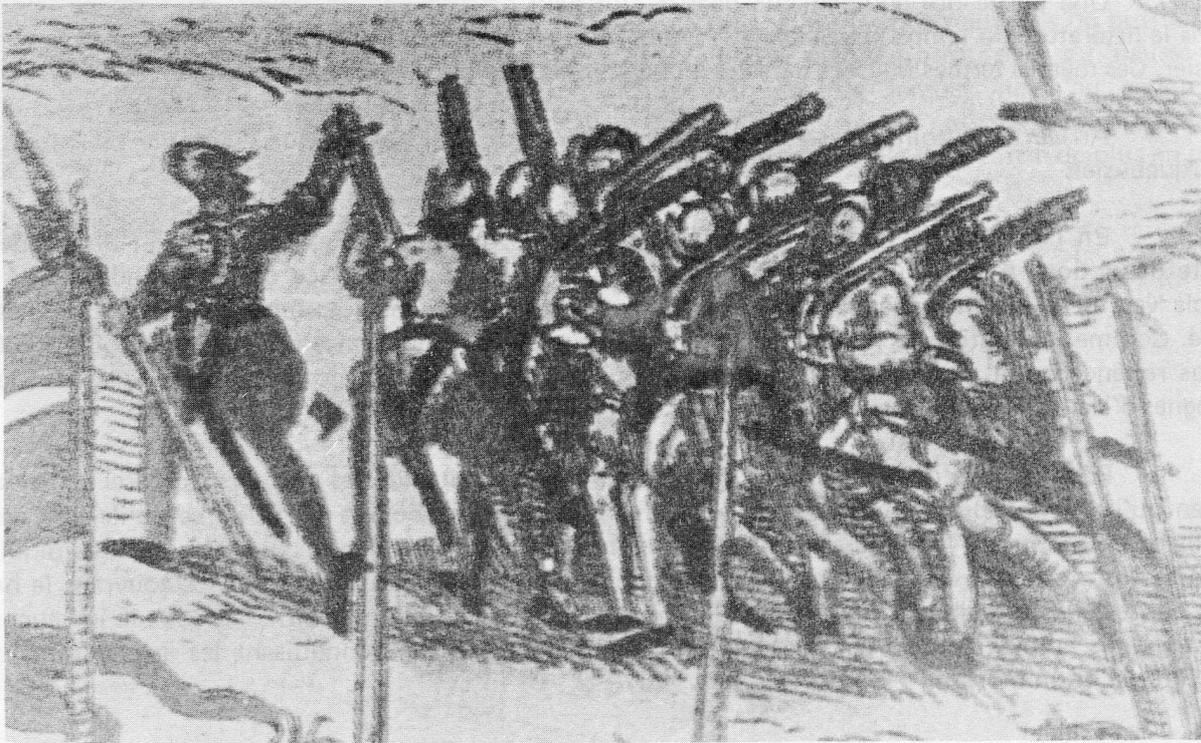
*Morion à crête (vue de profil)
Plastron et dossière de cuirasse*



Bataille de DREUX 1562.

Gravure de TORTOREL et PERISSIN

Groupe de piquiers avec un officier à droite et un sergent au premier plan. Ils sont coiffés de la bou guignote et protégés par un corselet.



Bataille de DREUX 1562.

Gravure de TORTOREL et PERISSIN

Groupe d'arquebusiers avec un officier. Ils sont coiffés d'un morion, l'officier d'une bourguignote. Ils n'ont pas de corselet.

L'EQUIPEMENT DES GENS DE PIED : QUI EN PARLE ET OU ?



Bien qu'occupant une bonne place dans les œuvres de mémorialistes aussi célèbres que Montluc, La Noue, Tavannes, Montgomery, Fourquevaux et bien d'autres, le fantassin du temps est, finalement connu de façon assez vague et parfois contradictoire. La formation, la tactique, l'armement de l'infanterie française sous les rois Henri III et Henri IV ont été exposés dans les écrits de l'époque ; il n'en est pas de même de son équipement. On a déduit des tentes du temps qu'il y avait deux types de gens de pied : un fantassin « lourd », fortement cuirassé, armé de la pique (le « long bois ») et n'existant que comme un élément de ce tout qu'est le carré dérivé de la « bataille suisse » ; un fantassin « léger », ou du moins allégé, doté d'une arme à feu (arquebuse ou mousquet à fourche) et qui s'engageait souvent individuellement, en tirailleur. Une des descriptions les plus précises de ces deux types de fantassins est donnée par les mémoires du Comte de Rabutin, faisant allusion à l'année 1552 : « il y avait trois bataillons quarrés, le premier. . . était des vieilles enseignes soldoyées et entretenues ès guerres de Piedmont, de Champagne et de Boulongne, complet de 15 à 16000 hommes, desquels 9 à 10000 armés de corselets avec les bourguignotes à bavières, brassals, gantelets et tassettes jusques au genouil, portant long bois et la plupart le pistolet à la ceinture et 5 à 6000 harquebusiers armés de jaques et manches de mailles avec les morions, l'harquebuse ou scopette luisante, les fourniments fort exquis et braves ; le second bataillon était de Gascons, Armignacs, Biscains, Béarnois, Basques, Périgourdins, Provençaux et Auvergnats. . . 10 à 20000 hommes. . . duquel il y en pouvait avoir de 8 à 9000 portant long bois, armés de corselets et halecrets (le halecret est une armure faite de lames imbriquées à recouvrement pour permettre la flexion du buste. Elle fut portée surtout de 1540 à 1650) et 2 à 3000 harquebuziers avec mailles et morions. Le troisième était d'Allemends. . . ».

Une partie des équipements décrits plus haut devait être très couramment portée puisque dans la littérature du temps « corselet » est synonyme de piquier et « morion » ou « morionné » d'arquebusier. Ces mêmes termes figurent dans les archives lors des montres ou revues d'effectifs.

Arrivé à ce point on serait tenté de déduire qu'il est corselet que de piquier, morion que d'arquebusier.

En l'absence de texte précis, la source latérale qu'est l'iconographie permet de pondérer cette déduction. Avant tout, il faut délimiter la période où l'on se place car la seconde moitié du siècle voit de grands changements introduits par les guerres de religion dans notre infanterie nationale. Comme la datation technique des pièces d'armures dont nous traitons s'étend de 1580 à 1600, nous retiendrons la période de 1574 à 1610, qui a, de plus, l'avantage de correspondre aux deux « règnes d'Henri III et d'Henri IV ! ».

Pour ce laps de temps, nous pouvons invoquer l'autorité des graveurs Tortorel et Perissin (bien qu'ils aient représenté des scènes guerrières situées entre 1562 et 1570) parce qu'ils sont assez réalistes et montrent le fantassin immédiatement antérieur à celui qui nous occupe. Les piquiers français (protestants) ont l'inévitable bourguignote et le corselet avec des tassettes couvrant le haut des cuisses. Les arquebusiers n'ont pas d'armure visible excepté le morion. Mais sous le justaucorps en tissu, ils auraient pu porter une jaque de mailles. Les officiers conduisant les arquebusiers ont un corselet et un morion.



*Arquebusier espagnol vers 1580
Madrid - Musée de l'Armée*

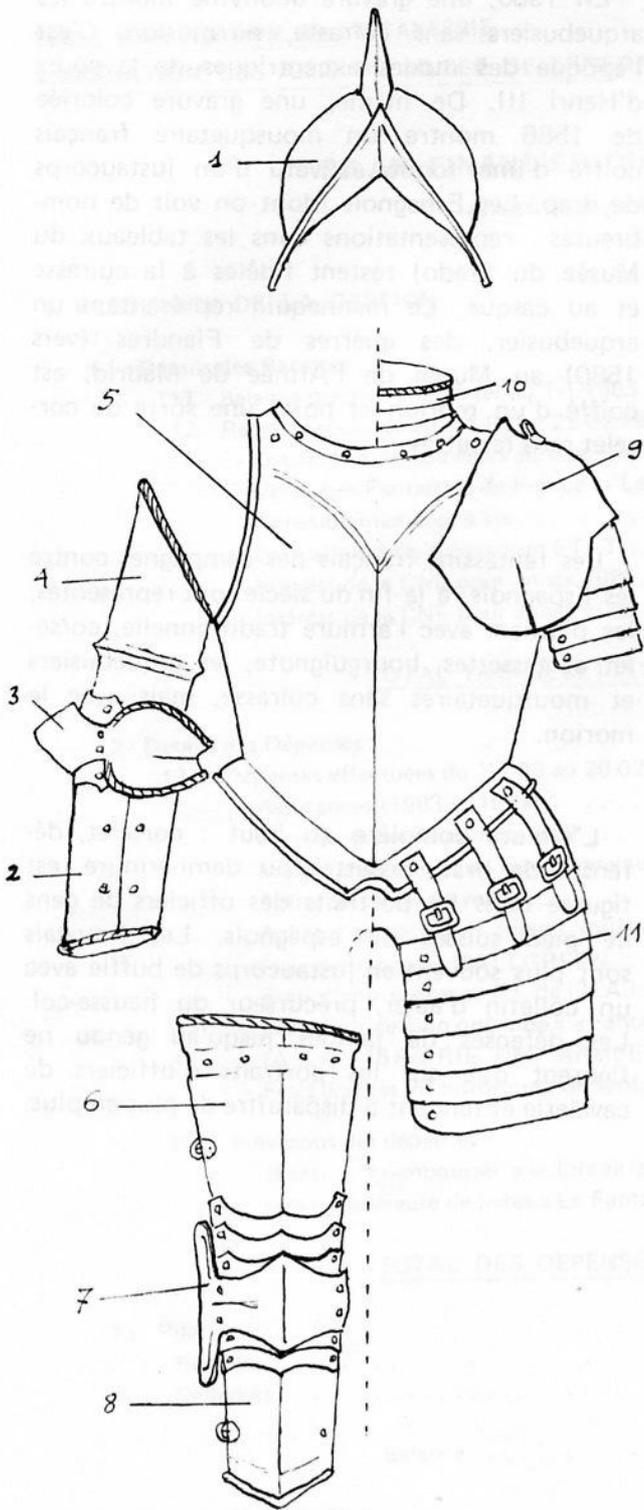
En 1580, une gravure anonyme montre les arquebusiers sans cuirasse, ni morion. C'est l'époque des modes excentriques de la cours d'Henri III. De même, une gravure coloriée de 1586 montre un mousquetaire français coiffé d'une toque et vêtu d'un justaucorps de drap. Les Espagnols (dont on voit de nombreuses représentations dans les tableaux du Musée du Prado) restent fidèles à la cuirasse et au casque. Le mannequin représentant un arquebusier, des guerres de Flandres (vers 1580) au Musée de l'Armée de Madrid, est coiffé d'un morion et porte une sorte de corselet sans tassettes.

Les fantassins français des campagnes contre les Espagnols, à la fin du siècle sont représentés, les piquiers avec l'armure traditionnelle, corselet et tassettes, bourguignote, les arquebusiers et mousquetaires sans cuirasse, mais avec le morion.

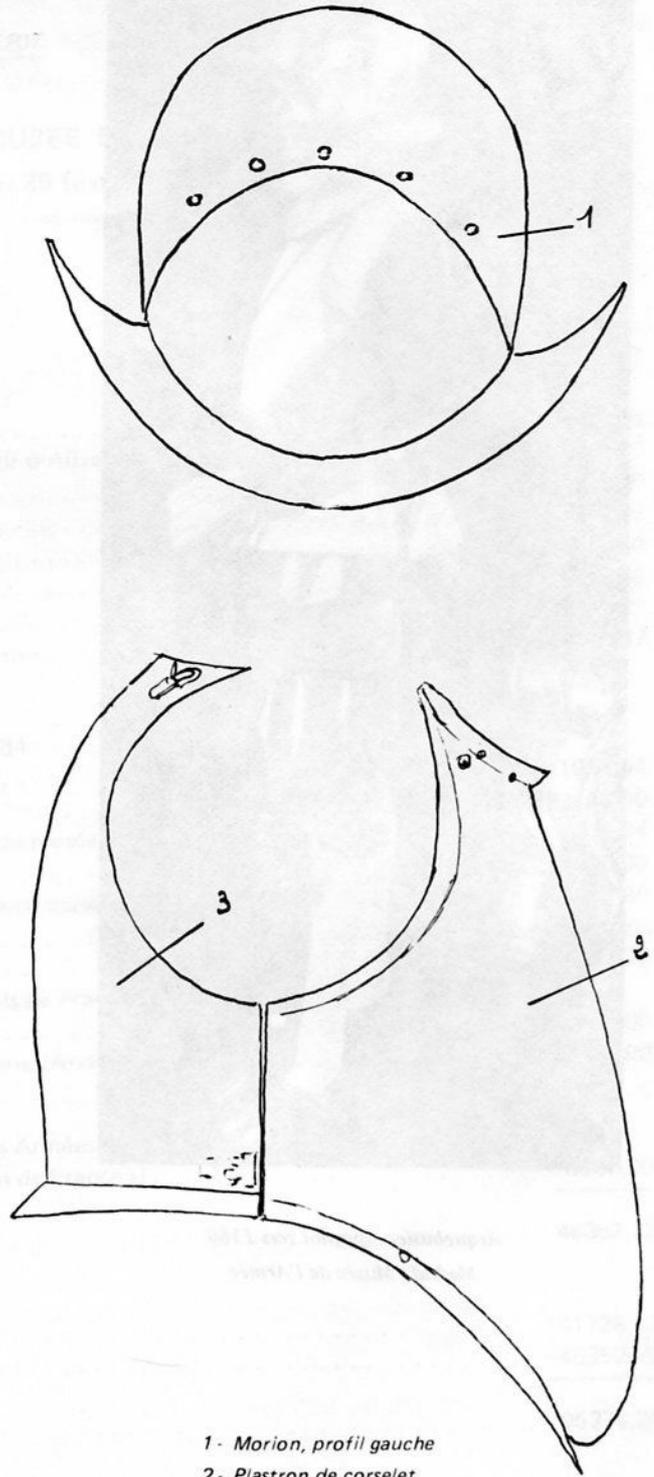
L'armure complète du haut : corselet, défenses de bras, tassettes ou demi-armure, est figurée dans les portraits des officiers de gens de pied suisses ou espagnols. Les Français sont plus souvent en justaucorps de buffle avec un colletin d'acier, précurseur du hausse-col. Les défenses de jambes jusqu'au genou ne figurent que sur les portraits d'officiers de cavalerie et tendent à disparaître de plus en plus.

CROQUIS N° 1

CROQUIS N° 2



Parties de l'armure



1 - Morion, profil gauche
2 - Plastron de corselet
3 - Dossière de corselet

A - Existant au Musée.

B - Manquant au Musée

- 1 - Morion à crête
- 2 - Canon d'avant-bras
- 3 - Cubitière
- 4 - Canon d'arrière-bras
- 5 - Plastron de corselet
- 6 - Cuissot
- 7 - Genouillère à aile
- 8 - Grève

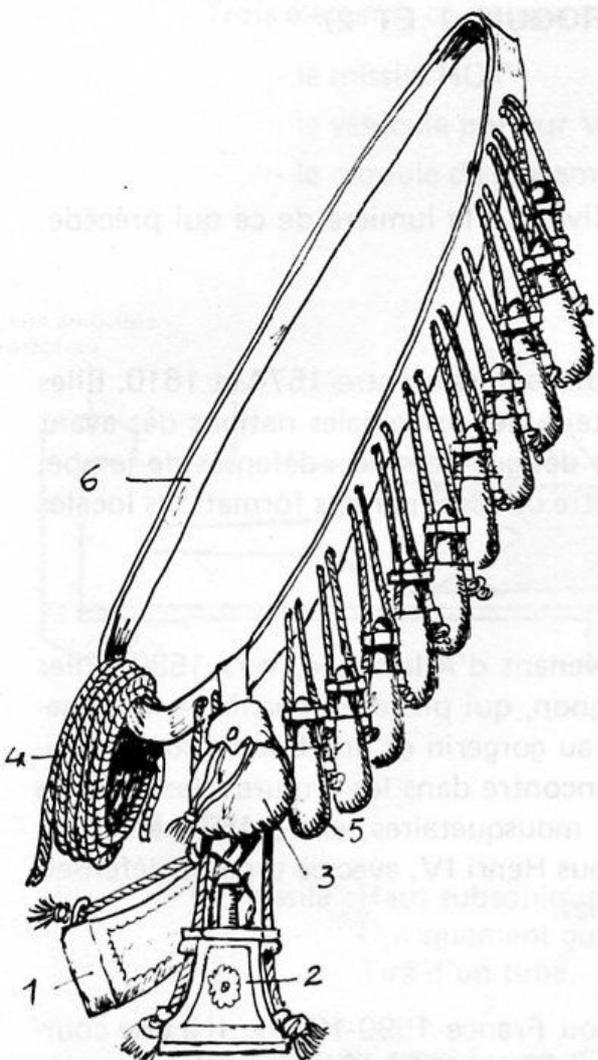
- 9 - Moignon
- 10 - Gorgerin
- 11 - Tassettes

LES PIÈCES D'ARMURE DU MUSÉE (CROQUIS 1 ET 2)



Revenons à nos pièces d'armure du musée pour nous livrer, à la lumière de ce qui précède, à un certain nombre de réflexions.

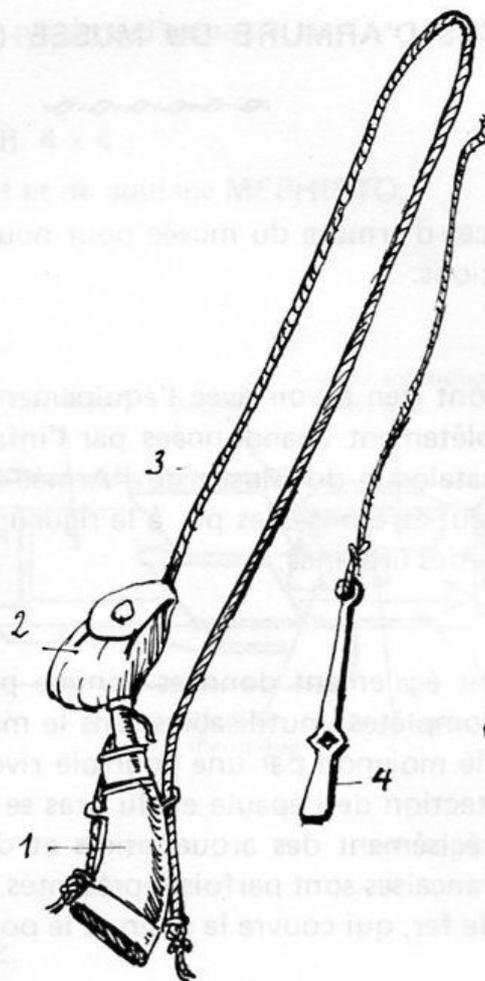
- 1 - Les défenses de jambe n'ont rien à voir avec l'équipement du fantassin entre 1574 et 1610. Elles étaient, semble-t-il, complètement abandonnées par l'infanterie des principales nations dès avant la moitié du siècle. Le catalogue du Musée de l'Armée les désigne comme « défenses de jambe, Allemagne vers 1580 ». Peut-être ont-elles pu, à la rigueur, être utilisées par des formations locales archaïques, comme des gardes urbaines.
- 2 - Les défenses de bras sont également données comme provenant d'Allemagne, vers 1580. Elles sont, de toute façon, incomplètes, inutilisables sans le moignon, qui protège l'épaule et le gorgerin, sur lequel se boucle le moignon par une courroie rivée au gorgerin et une boucle sur le moignon. Ce système de protection de l'épaule et du bras se rencontre dans les armures des officiers de gens de pied, plus précisément des arquebusiers et des mousquetaires, entre 1574 et 1610. Les officiers des gardes françaises sont parfois représentés, sous Henri IV, avec ce type de défenses, complété par le gantelet de fer, qui couvre la main et le poignet.
- 3 - Le plastron de corselet est donné pour provenant d'« Italie ou France 1590-1600 ». Il a une courbure au-dessus du ventre (croquis n° 2) caractéristique de la période 1530-1610 et parfois appelée « en cosse de pois ». Il figure à la fois dans l'équipement du piquier et dans celui de l'arquebusier, plus rarement du mousquetaire. Dans le cas du piquier, il manquerait les tassettes (croquis n° 1), bouclées de chaque côté sur des courroies rivées au rebord inférieur avant du plastron. Notre plastron ne porte aucune trace des trous (six au moins) par où auraient pu passer les rivets de ces courroies, alors qu'il porte au bord supérieur des trous pouvant correspondre soit aux rivets d'un gorgerin, soit aux rivets d'une doublure, en buffle par exemple. On peut donc penser qu'il ne s'agit pas d'un corselet de piquier. Ce plastron n'est pas ornementé et fait penser à un objet d'équipement pour un homme de troupe.
- 4 - La dossière de corselet est également datée de 1590-1600 et proviendrait d'Italie ou de France. Elle n'est manifestement pas celle prévue pour le plastron précédent, mais a, à très peu près, les dimensions voulues pour s'y adapter. Elle porte sur chaque épaule une boucle pour recevoir la courroie rivée sur le plastron à un rivet bien visible. Une autre boucle au bas du côté droit reçoit la ceinture qui part d'un rivet symétrique du côté gauche, passe sous la courbure en cosse de pois du plastron et vient se boucler sur la dossière.
- 5 - Le morion, du modèle dit à crête, est également donné comme provenant d'Italie ou de France et daté de 1580 environ. C'est un modèle modeste, en fer noirci, sans jugulaire, du type employé par la troupe. On a dit que c'était la coiffure traditionnelle des arquebusiers et mousquetaires, car la courbure de ses bords permet de viser la tête inclinée, ce qui ne serait pas possible avec la bourguignote à visière horizontale.



CROQUIS N° 3

Bandoulière de mousquetaire vers 1590

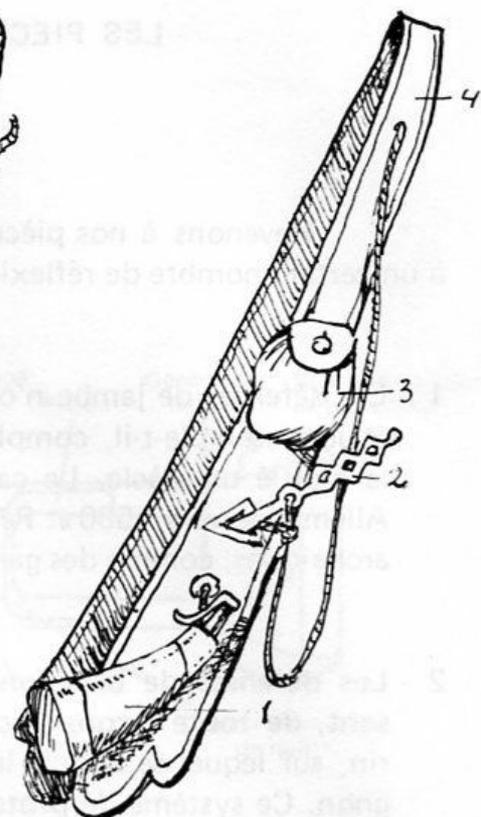
- 1 - Flasque ou poire à poudre.
- 2 - Pulvérin.
- 3 - Sac à balles.
- 4 - Mèche de rechange.
- 5 - Coffin.
- 6 - Bandoulière proprement dite.



CROQUIS N° 4

Fourniment d'arquebusier avant 1580.

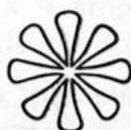
- 1 - Flasque ou poire à poudre.
- 2 - Sac à balles.
- 3 - Cordon de suspension.
- 4 - Clé de rouet et son cordon.



CROQUIS N° 5

Porte-flasque d'arquebusier vers 1580

- 1 - Flasque ou poire à poudre.
- 2 - Clé de rouet dans sa poche.
- 3 - Sac à balles.
- 4 - Baudrier.



QUELQUES REFLEXIONS SUR L'EQUIPEMENT (CROQUIS N° 3 - 4 et 5)



Il convient de dire un mot sur l'armement et surtout le reste de l'équipement des gens de pied.

Le piquier, outre sa pique réduite à l'époque de sept à cinq mètres, porte pour sa défense rapprochée, une épée et une dague. Rabutin nous dit qu'il a parfois encore un pistolet, mais il est le seul à donner ce détail.

Les fantassins munis d'armes à feu sont, normalement, des arquebusiers, armés de l'arquebuse d'environ 1,50 mètre de longueur et d'un calibre de 8 à 15 millimètres. L'arquebuse à rouet tend à remplacer, au dernier quart du siècle, celle à mèche, dont le maniement complique par trop les mouvements du tireur. Celui-ci, en effet, doit se déplacer rapidement hors des carrés de piquiers, lâcher son « arquebusade » et revenir s'abriter dans le carré pour recharger, à moins qu'il ne recharge en se cachant sur le terrain. Malheur à lui s'il est surpris le canon vide : il doit alors utiliser une épée ou une dague, mais a peu de chances contre des cavaliers. Même s'il est vêtu de mailles il risque d'être transpercé. Comme équipement, outre le ceinturon porte-épée, l'arquebusier n'a besoin que d'une poire à poudre et d'un sac à balles, le tout porté en bandoulière avec un cordon et appelé fourniment (croquis n° 4).

Cependant, depuis 1568, à l'imitation des Espagnols, on utilise conjointement avec l'arquebuse le mousquet à mèche. C'est une arme lourde dans tous les sens du terme. Elle pèse presque le double de l'arquebuse, bien que de même longueur et nécessite d'appuyer son canon sur une fourche plantée en terre ou fourquine. Son calibre est de 18 à 20 millimètres ; son projectile perce les cuirasses jusque vers trente mètres. Comme elle est relativement stable, on peut l'employer pour des feux de salve. La mise de feu se fait par une mèche pincée dans un serpentín, lequel pivote quand on appuie sur la queue de détente et vient mettre en contact la mèche et la poudre d'amorce dans le bassinnet. Le mousquetaire a donc besoin de deux types de poudre : amorçage et propulsion. La première, fine, est contenue dans un pulvérin, sorte de fiole en métal, ou en bois, ou en corne. La seconde est renfermée dans une poire à poudre analogue à celle des arquebusiers. Mais vers 1590, l'usage se répand de mesurer à l'avance les charges de poudre et de les mettre dans des petits étuis de bois ou de corne, les coffins, suspendus par des cordons à une large courroie appelée bandoulière. La bandoulière (croquis n° 3) porte aussi le pulvérin, le sac à balles, la mèche de réserve et repose en diagonale de l'épaule gauche à la hanche droite. Ce système durera jusqu'en 1684. Pour sa défense rapprochée, le mousquetaire, comme l'arquebusier, a une longue épée et une dague.

Précisons qu'il n'existe aucun modèle fixé d'équipement, chaque soldat s'équipant à ses frais.

L'officier d'infanterie, chargé de diriger des piquiers, des arquebusiers ou des mousquetaires, a besoin de s'exposer, d'être vu. Il lui faut donc une armure plus complète encore que celle des piquiers. C'est ce qu'on appelle la demi-armure parce qu'elle ne protège que la moitié supérieure du corps. Elle comprend bourguignote ou morion, corselet avec tassettes, défenses de bras, gantelet. Les défenses de jambes sont abandonnées depuis bien avant les guerres de religion, parce qu'elles sont trop lourdes alors que les blessures aux jambes sont assez rares. Cette demi-armure est souvent de prix, gravée ou bronzée. On la revêt volontiers pour se faire peindre, mais les officiers français déjà sous Henri III affectent de porter de moins en moins de fer et de plus en plus de tissu. Ils reviendront de ce snobisme vers 1595.



Les guerres civiles dites de religion ont sur l'infanterie française un effet considérable, et qu'on n'a peut-être pas suffisamment présent à l'esprit. Comme les membres de la société civile, les soldats, même ceux des vieilles bandes, sont amenés à choisir entre catholiques et protestants. Les unités formées après ce choix sont moins nombreuses, et la bande devient le régiment. La discipline se relâche avec le déclin d'importance de la bataille rangée et l'accroissement des escarmouches et embuscades. Un mémorialiste contemporain écrit des gens de pied que : « depuis nos guerres civiles, on ne les a payés par faute de moyen et pour ce, ils se sont grandement desbauchés et desbordés pour leur avoir permis de faire tous les maux exécrables qu'ils ont peu sans garder l'ordre, la règle ni la discipline militaire et sans crainte d'estre chastiez. Ce qui a été cause que. . . les bons soldats s'en sont allés aux garnisons (c'est-à-dire dans les troupes chargées de défendre les villes fortes, par opposition aux troupes de campagne), de sorte qu'il n'est demeuré parmy l'infanterie que les soldats plus desbauchez et vicieux, lesquels ont desdegne de porter le corcelez et la picque pour s'en trouver empesché à courir en villes de çà et de là, et n'ont plus voulu porter qu'une harquebuze sans morions ». . .

Cependant, les bons chefs de guerre sentent bien que cette grande quantité d'armes à feu rend l'infanterie privée de piques incapable de soutenir ou de produire un choc. La réaction se dessine sous Henri IV. La proportion des piquiers au total varie de 66 % chez Billon ou 56 % chez La Noue à 50 % chez Saint Luc et chez Montgomery. Le mousquet, confié à des soldats d'élite mieux payés, représente de 7 à 25 % de l'effectif total. C'est que la guerre « classique » reprend contre les Espagnols et qu'on revient aux bataillons carrés. Le corselet retrouve de l'estime (Maurice de Nassau préconise même le bouclier rond pour les officiers), ainsi que le morion. Au tout début du XVII^{ème} siècle, cependant, après la paix de Vervins de 1598, il semble que mousquetaires et arquebusiers commencent à troquer le morion contre le chapeau rond à larges bords.

L'équipement ne varie pas, sinon que l'usage des charges préparées d'avance pour le mousquetaire s'étend à l'arquebusier, avec l'utilisation corrélative de la bandoulière. A cette époque le soldat français ne porte pas ses effets, alors que les Espagnols ont au cou un sac ou Alforia. Les effets sont portés par des valets appelés goujats (et parfois ragachs, de l'italien ragazzo). Le règlement de Brion pour l'armée du Poitou en 1588 en fixe le nombre à un goujat pour deux piquiers ou mousquetaires, un pour trois autres soldats.

De 1598 à 1610, période de paix relative, bien que la guerre reprenne de 1606 à 1608 le fantassin entame une évolution progressive dans son équipement, sous l'influence conjointe de l'infanterie espagnole et de celle que Guillaume de Nassau vient de donner à la Hollande. La tendance est à l'allègement des hommes chargés d'armes à feu. Après le morion, le corselet va être abandonné, comme cela avait été le cas par intermittences pendant les guerres de religion. Bientôt, vers 1635, l'arquebuse s'effacera devant le mousquet et le fusil. Les piquiers, dont la proportion dans la compagnie descend au-dessous de 60 %, conservent la bourguignote, (mais prennent aussi parfois le cabasset, nouveau casque à la mode hollandaise), le corselet et les tassettes. La longueur de la pique se fixe vers 4,50 mètres. L'épée, jusqu'ici portée au ceinturon, va de plus en plus se porter au baudrier, à l'imitation de la garde à pied du roi, mais cette mode concerne plutôt le règne de Louis XIII.

En guise de conclusion, essayons d'imaginer nos ancêtres fantassins de la fin du XVI^{ème} siècle. Les piquiers athlétiques, un peu raides, comme des gens à qui on demande de tenir ensemble dans le carré, de recevoir à force de bras, à bout de pique le choc du cheval et de son cavalier ou celui du hérisson des piquiers adverses. Ou encore de charger en ordre serré l'ennemi, par un incroyable mouvement d'armes qui fait passer la pique de la verticale à l'horizontale en marchant. Les arquebusiers, voltigeurs avant la lettre, tourbillonnant au pas accéléré entre les carrés, lâchant leur coup pour énerver et disjoindre l'adversaire. Mais toujours aux aguets pour voir arriver la cavalerie adverse,

contre laquelle ils ne peuvent pas grand-chose en rase campagne. Les mousquetaires, des spécialistes, exécutant des feux de salve à trente pas, le bras gauche tenant la fourquine, le droit coinçant le mousquet contre la poitrine. Heureux s'ils réussissent à recharger avant le choc de l'adversaire, au milieu de la fumée de poudre noire. Les officiers, la demi-pique au poing, debout pour voir et être vus, criant des ordres, exhortant à tenir ou à foncer. Quand l'arme à feu devient inutile, chacun met l'épée à la main et se jette dans une sorte d'énorme mêlée de rugby. Fort heureusement, on s'y tue relativement peu, mais les blessures y sont fréquentes, autant de fractures que de perforations. Des rencontres d'hommes et pas encore des tueries, sauf au moment du pillage ou de la vengeance, quand il ne fait pas bon être parmi les vaincus.

Colonel (ER) P. CARLES

* * *

LA SALLE D'HONNEUR DU 152^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE A COLMAR
(caserne WALTER, route de Strasbourg)

Le «premier des Régiments de France» méritait une Salle d'honneur digne de son passé glorieux.

C'est pourquoi elle a été transformée en véritable petit musée des «Diabes Rouges» en 1982.

Deux objectifs ont été poursuivis :

- Conserver les objets et reliques témoins du passé du Régiment.
- Intéresser les soldats et les visiteurs en rendant la visite attrayante.

Pour répondre au premier objectif des vitrines en chêne massif assurent toute la protection nécessaire à des objets anciens souvent fragiles. Trois vitrines renferment de nombreux souvenirs des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie et la vitrine centrale conserve, entre quatre soldats, une pièce rare : le drapeau du Régiment de la deuxième guerre mondiale ; celui que le Général De Gaulle a remis au Colonel Colliou le 2 février 1945 place Rapp à Colmar.

L'aspect pédagogique a été sans cesse un souci dans l'élaboration de cette salle d'honneur : des cartes en relief permettent de situer les lieux de combat du Régiment au cours de son histoire, depuis sa création en 1794.

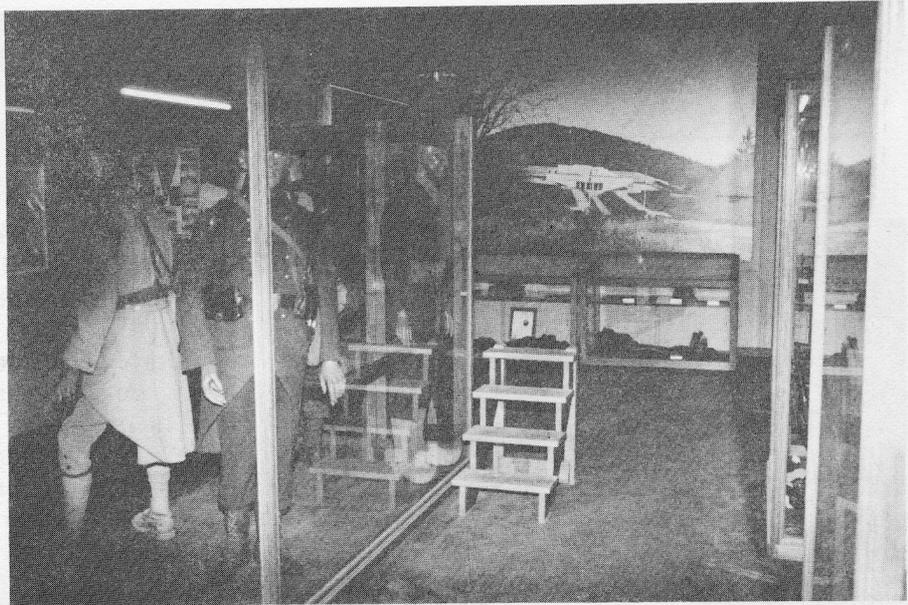
- Une bande magnétique enregistrée assure la visite guidée de la salle.
- Enfin un montage Diapo - son, à mise en œuvre automatique, sur un écran escamotable présente l'histoire du Régiment.

Cette salle est visitée au minimum deux fois par les soldats en début et en fin de Service National, elle est également présentée aux invités du Régiment et aux Anciens qui viennent nombreux la visiter.

Elle est ouverte en permanence au public pendant toute la durée des journées «Portes ouvertes» du Régiment.

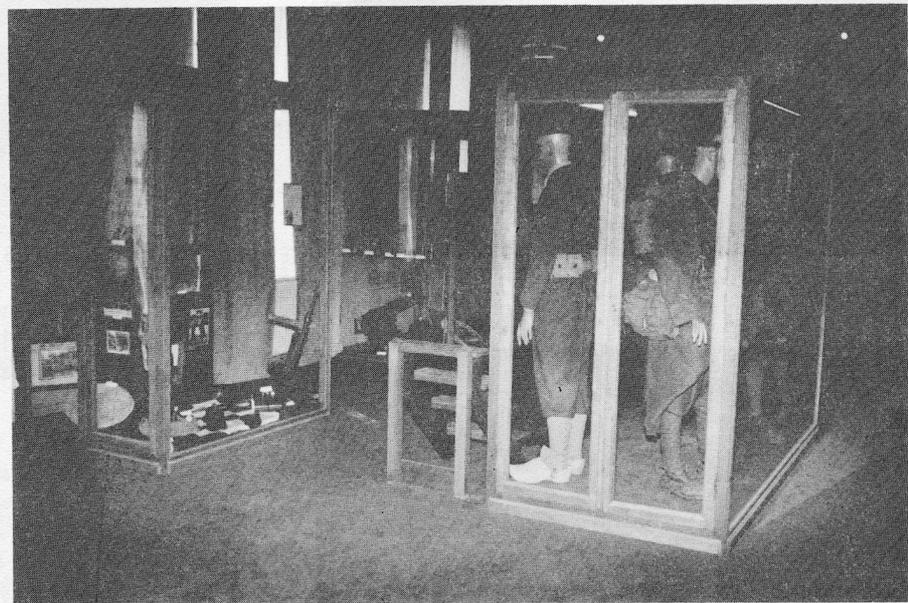


VUES D'ENSEMBLE



DE LA

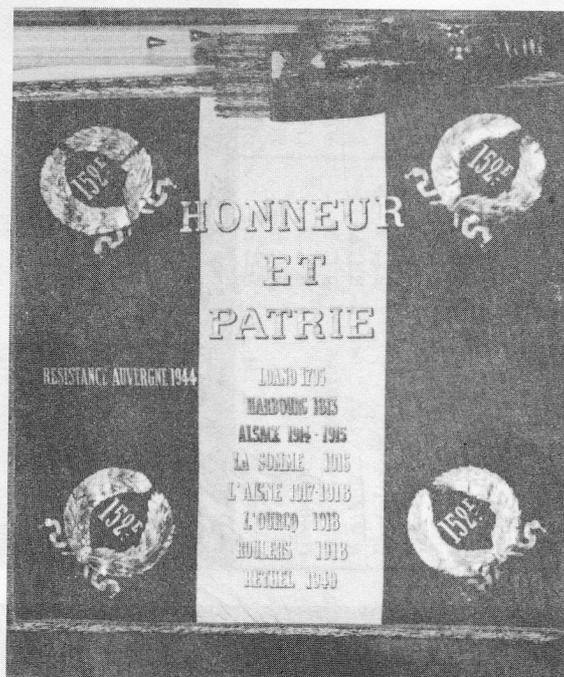
SALLE D'HONNEUR



LE DRAPEAU ACTUEL DU 152^{ème} REGIMENT D'INFANTERIE



- Décoré de la Légion d'Honneur en 1919 il porte la croix de guerre 1914 - 1918 avec 6 palmes et une étoile de vermeil.
- Il porte également la fourragère aux couleurs de la Légion d'Honneur (après avoir été le **premier** à recevoir en 1915 la fourragère aux couleurs de la croix de guerre créée spécialement pour lui et en 1917, toujours le premier, la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire.



*Original de l'affiche d'Abel FAIVRE
(remarquez les sous taches
au numéro du régiment : 152).*



le célèbre dessinateur et chanteur de l'Alsace
Jean-Jacques WALTZ dit HANSI, a servi au 152



Une des 3 cartes en relief, avec les itinéraires
des campagnes du Régiment et ses lieux de
combat aux différentes époques.

Outre le Drapeau du Régiment du 2ème conflit mondial cette salle renferme comme pièce importantes :

- une mitrailleuse Russe prise aux Allemands en 1917 ;
- l'original de l'affiche d'Abel FAIVRE pour le premier emprunt de la Défense Nationale (1915) ;
- un aigle nazi d'une envergure de trois mètres pris par le Régiment à Stuttgart en 1945 ;
- quatre mannequins en uniformes portés par le Régiment en 1914, en 1916, en 1940 et en 1944 - 1945 ;
- un certain nombre d'armes de différentes époques.

Un « LIVRE D'OR » ouvert en 1955 est proposé à la signature des visiteurs illustres. C'est ainsi que l'on y trouve, en particulier, les dédicaces et signatures des personnalités suivantes : le général BEAUFRE, le général CRAPLET, la maréchale de LATTRE de TASSIGNY, monsieur VALERY GISCARD D'ESTAING, Président de la République, monsieur Yvon BOURGES, ministre de la Défense, le général LAGARDE, le général LACAZE . . . etc . . .

*Capitaine PALAGOS,
Officier Traditions du 152ème R.I.*

Après la réorganisation de l'année dernière, il nous a semblé intéressant pour nos lecteurs de donner l'état actuel des unités d'infanterie, avec un coup d'œil vers le passé, naturellement.

UNITE	1984		1954		1924		1914	
	Emplacement	Spécialité	Emplacement	Spécialité	Emplacement	Spécialité	Emplacement	Spécialité
1° R.I.	Sarrebourg	Antichar		R.I.	Cambrai	R.I.	Cambrai	R.I.
3° R.I.	Nîmes	Méca		Dissous	Hyères	R.I.A.	Digne	R.I. Alpin
5° R.I.	Beynes	Méca		R.I.	Paris	R.I.	Falaise	R.I.
8° R.I.	Noyon	Moto		Dissous	Cherbourg	R.I.	Saint-Omer	R.I.
35° R.I.	Belfort	Méca		B.I.	Belfort	R.I.	Belfort	R.I.
39° R.I.	Rouen	Moto		Dissous	Rouen	R.I.	Rouen	R.I.
41° R.I.	Chateaulin	Moto		Dissous	Rennes	R.I.	Rennes	R.I.
42° R.I.	Offenbourg	Méca		B.I. mixte NA		Dissous	Belfort	R.I.
43° R.I.	Lille	Soutien		B.I.	Lille	R.I.	Lille	R.I.
46° R.I.	Berlin	Moto		B.I.	Paris	R.I.	Fontainebleau	R.I.
67° R.I.	Soissons	Moto		B.I. porté	Soissons	R.I.	Soissons	R.I.
76° R.I.	Vincennes	Moto		Dissous		Dissous	Coulommiers	R.I.
81° R.I.	Montpellier	Soutien		Dissous	Montpellier	R.I.A.	Montpellier	R.I.
92° R.I.	Clermont Ferrand	Moto		R.I.	Clermont Ferrand	R.I.	Clermont Ferrand	R.I.
94° R.I.	Sissonne	Moto		Dissous	Bar-le-Duc	R.I.	Bar-le-Duc	R.I.
99° R.I.	Sathonay	Moto		R.I. alpin	Lyon	R.I.A.	Lyon	R.I.
110° R.I.	Donnaueschingen	Moto		R.I. coloniale	Dunkerque	R.I.	Dunkerque	R.I.
126° R.I.	Brive	Moto		R.I.	Brive	R.I.	Brive	R.I.
150° R.I.	Verdun	Méca		R.I.	Verdun	R.I.	Saint Mihiel	R.I.
151° R.I.	Metz	Méca		R.I.	Metz	R.I.	Verdun	R.I.
152° R.I.	Colmar	Moto		R.I.	Colmar	R.I.	Gerardmer	R.I.
153° R.I.	Mutzig	Moto		Dissous	Bitche	R.I.	Toul	R.I.
159° R.I.	Briançon	Alpin		B.I. alpin	Briançon	R.I.A.	Briançon	R.I. Alpin
170° R.I.	Epinal	Méca		Dissous	Remiremont	R.I.	Epinal	R.I.
1° G.C.	Reims	Moto		B.C.P.	Strasbourg	B.C.P.	Senones	B.C.P.
2° G.C.	Neustadt	Moto		B.C.P.	Mulhouse	B.C.P.	Lunéville	B.C.P.
6° B.C.A.	Varces	Alpin		B.C.A.	Grenoble	B.C.A.	Nice	B.C.A.
7° B.C.A.	Bourg saint Maurice	Alpin		B.C.A.	Albertville	B.C.A.	Draguignan	B.C.A.
8° G.C.	Wittlich	Méca		B.C.P.	Forbach	B.C.P.	Etain	B.C.P.
11° B.C.A.	Barcelonnette	Alpin		B.C.A.	Gap	B.C.A.	Anney	B.C.A.
13° B.C.A.	Chambéry	Alpin		B.C.A.	Chambéry	B.C.A.	Chambéry	B.C.A.
16° G.C.	Saarburg	Méca		B.C. porté	St Avold	B.C.P.	Conflans-Labry	B.C.P.
19° G.C.	Villingen	Méca		B.C. porté	Trèves	B.C.P.	Verdun	B.C.P.
24° G.C.	Tubingen	Méca		B.C. porté	Villefranche	B.C.A.	Villefranche	B.C.A.
27° B.C.A.	Anney	Alpin		B.C.A.	Anney	B.C.A.	Menton	B.C.A.
30° G.C.	Lunéville	Moto		B.C. porté	Sarreguemines	B.C.P.	Grenoble	B.C.A.
1° R.C.P.	St Médard en Jalles	Para		Para		n'existant pas		n'existant pas
9° R.C.P.	Pamiers	Para		Dissous		Dissous	Agen	R.I.



L'armement actuel de l'infanterie recouvre toute une gamme d'armes qui va du F.A. MAS jusqu'au canon de 105 de l'A.M.X. 30 en passant par les fusils de tireur d'élite, les armes antichar (roquettes et missiles) les mortiers et les canons anti-aériens.

Après un bref historique de la munition petit calibre (une des révolution en matière d'armement de ces dernières années), l'article qui suit présente ces armes qui confèrent à l'infanterie de 1984 la puissance de feu, l'allonge et la diversité d'effets dont elle a besoin pour remplir aujourd'hui sa mission.

1 – L'arme individuelle.

En 1326 pour la première fois sont mentionnés les canons et les premières illustrations représentant des « bâtons à feu » datant de 1350.

Au milieu du XIXème siècle la poudre sans fumée fait son apparition, en 1884 le français Paul VIEILLE met au point la poudre B. Le remplacement de la poudre noire dont l'inflammation laissait 55 % de résidus par une nouvelle poudre « propre » ouvre la voie aux petits calibres.

En France, le fusil GRAS de 11 mm laisse la place en 1886 au LEBEL de 8 mm ; en Allemagne le MAUSER 1888 en 7,92 mm fait son apparition. Jusqu'en 1943, l'effort portera sur la mise au point d'armes automatiques. Puis l'Allemagne sort le STURMGEWehr qui utilise pour la première fois une cartouche réduite obtenue à partir de la cartouche réglementaire de 7,92. Le STURMGEWehr sera repris et amélioré par l'URSS qui développera le premier fusil d'assaut moderne, l'AK 47 en 7,62 x 39.

En Occident malgré de nombreuses études, les projets ne débouchent pas, une cartouche de compromis est adoptée avec la 7,62 x 51 NATO.

Mais si des organismes officiels ont abandonné, des sociétés privées poursuivent ces études et mettent au point la cartouche de 5,56 x 45 et un fusil adapté, l'A.R. 15 qui sont opérationnels en 1957. Adopté par l'US Air Force puis par les Sud Vietnamiens malgré les détracteurs du calibre (« la balle de petit calibre est inefficace au combat »), l'AR 15 devient le M 16 dès son adoption par l'US ARMY. Ultérieurement, le calibre 5,56 se généralise dans les armées occidentales. Les Soviétiques adoptent à leur tour une cartouche de 5,45 x 39 avec l'AK 74.

Pour sa part, la France développe autour de la cartouche 5,56 un nouveau fusil : le F.A. MAS. Premier fusil d'assaut de l'armée française, sa conception repose sur le principe du « BULLPUP » - c'est-à-dire que le mécanisme inclut dans la crosse est à hauteur de la tête du tireur - qui permet de disposer d'un canon aussi long que possible pour des dimensions réduites de l'arme. La possibilité d'inverser le sens de l'éjection en modifiant la position de l'extracteur et de l'appui joue résoud de manière élégante le problème majeur posé par le « BULLPUP ».

Le F.A. MAS modèle F.1 est une arme individuelle automatique à tir mixte ; il est organisé pour le tir à balle jusqu'à 300 m et pour le tir des grenades AP et AC.

SPECIFICATIONS

Fusil	Calibre	Longueur hors-tout	Longueur canon	Rayage	Masse à vide	Masse chargé	Capacité chargeur	Cadence de tir	Rafale trois coups ?	Vitesse initiale
M 16 A 1	5,56	990	508	1/55	3,18	3,63	30	800	Non	1000
HK33	5,56	920	390	1/55	3,65	3,98	30	750	Non	920
FN FNC	5,56	997	450	1/32	3,80	4,36	30	700	Oui	915
AR70	5,56	955	450	1/55	3,80	4,15	30	650	Non	950
Galil	5,56	979	460	1/55	3'90	4,61	35	650	Non	980
FFV890C	5,56	860	340	1/41	3,50	4,22	35	650	Non	860
FAMAS	5,56	757	488	1/55	3,38	3,85	24	900	Oui	960
SIG 540	5,56	950	460	1/55	3,26	3,84	30	750	Oui	980
SIG 541	6,45	1020	533	1/45	3,84	4,11	25	800	Oui	?
Valmet M76	5,56	914	420	1/55	3,50	4,70	30	650	Non	960
SAR-80	5,56	970	459	1/55	3,70	4,15	30	700	Non	970
CETMEL	5,56	925	400	1/55	3,40	3,82	20	750	Oui	920
Steyr AUG	5,56	790	508	1/55	3,60	4,10	30	650	Non	940
Enfield	5,56	770	518	1/55	3,72	4,12	20	800	Non	900
Bern SG	6,45	850	369	1/45	3,96	4,25	25	?	Oui	?
H & K G 11	4,70	750	540	1/33	3,96	4,25	50	600	Oui	930

Par leur relative légèreté, les fusils en 5,56 (1 kg de moins en moyenne que ceux en 7,62 ou 7,5) subissent lors des tirs de grenades des contraintes importantes. Une énergie de recul trop importante peut compromettre la solidité. Pour cette raison on est amené à limiter la relation masse de la grenade - vitesse initiale : actuellement 500 grammes et 55 à 65 m/s. Les portées ainsi obtenues sont de 100 m en tir tendu et 370 m en tir courbe.

Ces nouvelles grenades bénéficient d'un progrès important dû à l'apparition du « piège à balle » permettant de tirer la grenade avec une munition avec balle ordinaire. Le « piège à balle » est un tempon métallique situé au fond du tube porte empennage de la grenade.



Complément indispensable au fantassin, la grenade à main dans ses versions OF et DF est toujours du modèle 1937 et donne satisfaction. Plus récente, la grenade fumigène permet à l'assaillant et à l'assailli d'échapper aux vues de l'ennemi. La grenade aveuglante est, pour le moment, réservée pour les opérations spéciales.

2 - Les armes antichars.

21 - Les roquettes et lances-roquettes.

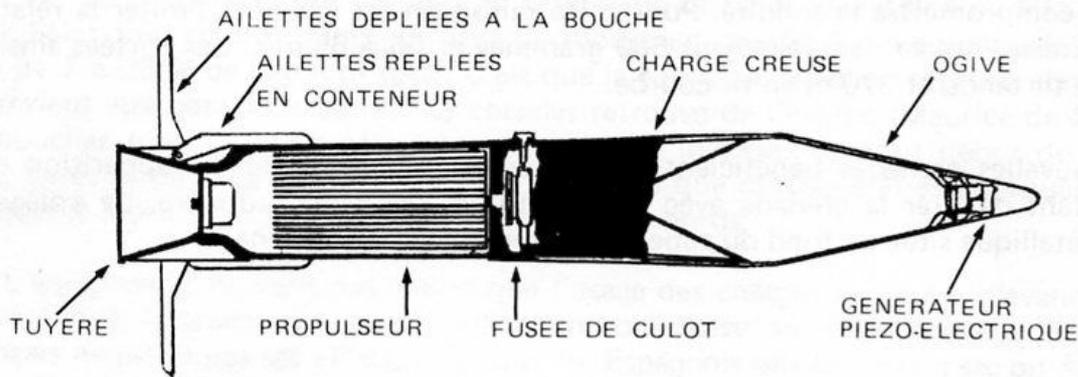
Succédant aux fusils anti-char apparus pour la première fois en 1917-1918, les PANZER-FAUST, PANZERSCHRECK allemands et autres «BAZOOKA» américains de la seconde guerre mondiale lancent des roquettes à charge creuse.

Celles-ci sont toujours utilisées. Depuis peu des charges antipersonnels, antivéhicule, mixte et éclairantes sont développées.

Par sa légèreté, sa précision et son pouvoir de perforation, la roquette à charge creuse reste encore pour le groupe d'infanterie l'arme antichar de base.

- Le LRAC de 89 mm.

Il permet jusqu'à 300 m sur objectif mobile et 500 m sur objectif fixe de percer 400 mm de blindage homogène ou 1 mètre de béton à incidence 0°. Pour une masse en ordre de tir de 9 kg, il permet une cadence de tir de 3 à 4 coups à la minute.

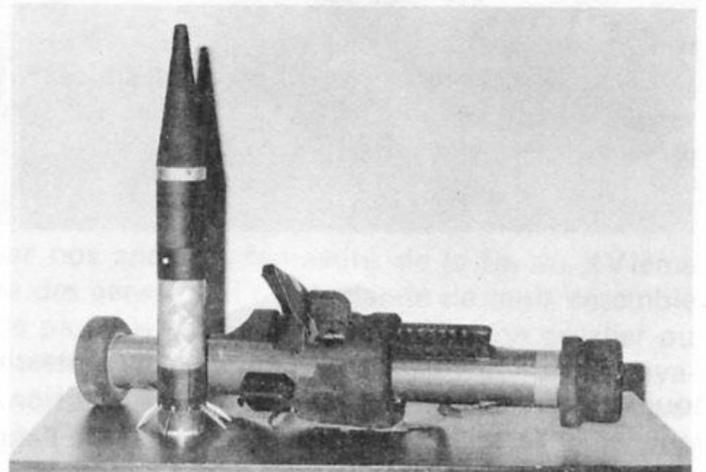


Roquette STRIM de 89 mm à tête antichar (Luçhaire)

- L'APILAS

Les récents progrès réalisés en matière de blindage obligent à accroître les possibilités de perforation des armes. En matière de roquette, cet accroissement est obtenu essentiellement par l'augmentation du calibre et de la masse d'explosif. L'armée française a donc adoptée l'APILAS ou ROQUETTE de 112 mm modèle F 1.

Il s'agit d'un système de lancement consommable mettant en œuvre une roquette ayant les mêmes caractéristiques balistiques que celles de 89 mm mais possédant un pouvoir de perforation de 800 mm de blindage homogène ou 2,50 mètres de béton. Elle donne d'excellents résultats sur les blindages modernes durcis, feuilletés ou composites. Leurs signatures arrières, le bruit très important et l'impossibilité de tirer en espace clos fixent les limites des roquettes qui, pour rester compétitives devront faire appel aux techniques des missiles.



Le Milan

Fruit de la coopération entre la société française SNIAS et la société allemande MBB au sein du groupe EUROMISSILE, le MILAN remplace depuis une dizaine d'années les missiles ENTAC de première génération. Il s'agit d'un système d'arme antichar moyenne portée de 2ème génération. Il équipe actuellement tous les régiments d'infanterie.

Le système d'arme se compose d'un poste de tir et de sa munition.

Le poste de tir d'un poids de 16,4 kg comporte les organes permettant l'observation du champ de bataille, le lancement et le guidage du missile. La cadence de tir est de 2 à 3 coups par minute. Le poste de tir peut être servi à terre ou à partir des véhicules de combat (jeep, VTT).

La munition d'un poids de 11,3 kg se compose d'un missile à l'intérieur d'un tube consommable servant également au stockage, au transport et au lancement. Présentée avec 2 bouchons amortisseurs et un capot protecteur du boîtier de jonction, elle est en emballage tactique.

Son propulseur lui permet d'amener sa tête militaire à 1900 m en 12 secondes. Cette tête militaire perce tous les blindés actuellement en service. La probabilité d'atteinte en temps de paix sur objectif mobile est de 95 %.



Poste MILAN, à terre



MILAN sur VAB.

Le poste de tir MILAN est équipé d'une caméra thermique MIRA qui lui permet le tir de nuit jusqu'à 1500 mètres.

Le VAB/HOT

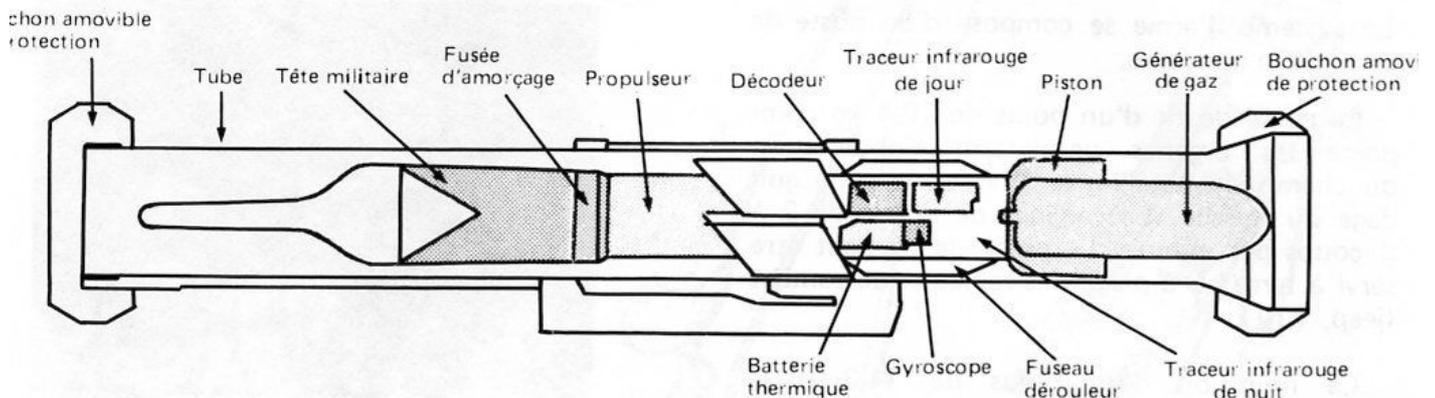
Pour compléter la trame des armes antichar, il était nécessaire de doter l'infanterie d'un missile tirant dans la plage des 3000 - 4000 mètres. Ceci a été réalisé avec le système VAB-HOT mis en place en 1983.



HOT MEPHISTO sur VAB

Trois éléments constituent ce système d'arme :

- le missile HOT ;
- le véhicule porteur VAB 4 x 4 ;
- le module de lancement et de guidage MEPHISTO.



- Le missile : Haut subsonique.
Optiquement guidé.
Tiré d'un tube.

Il se présente sous forme d'un coup complet dans son tube de lancement (19 kg) et fait partie des missiles de 2ème génération. Il vole à 240 m/s (19 secondes pour atteindre 4000 mètres).
Probabilité d'atteinte = 95 %

- Le module MEPHISTO comprend :

- une électronique de tir et de guidage permet le contrôle du poste de tir et des missiles, la sélection et la séquence de mise de feu ainsi que l'élaboration des ordres de guidage du missile.
- un viseur-localisateur périscopique (grossissement 12) orientable en azimuth (360°) et en site ($+10^\circ$ à -10°).
- un module de lancement orientable en azimuth et en site (respectivement 360° et 20°) asservi à la ligne de visée dès qu'il reçoit l'ordre de sortie (2 à 5 secondes avant le tir). Il permet le tir en salve de 4 missiles. Les barillets intérieurs autorisent deux rechargements successifs sans compromettre l'étanchéité du compartiment intérieur.

- Le véhicule porteur est un VAB 4 x 4 amphibie, étanche en ambiance NBC protégeant l'équipage et le système de tir des projectiles de petit calibre et des éclats des projectiles explosifs.

Avec une autonomie de 1000 km ou 24 heures de combat, une grande vitesse sur route et une bonne mobilité en tout terrain il confère à la compagnie antichar équipée du VAB HOT une très grande souplesse d'intervention et une indépendance logistique suffisante.

Les instructeurs du cours « Armement et Instruction du tir » de l'E.A.I.

(à suivre)

RAPPORT MORAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984

L'association a enregistré 378 nouvelles inscriptions dont 8 de membres bienfaiteurs 14 membres à vie et 357 de membres actifs. Elle a eu à déplorer la perte d'un de ses membres, décédé. A la date du 31 mars 1984, elle compte ainsi 18 membres bienfaiteurs, 63 membres à vie et 525 membres actifs dont 72 à jour de leur cotisation de 1984. Le vœu exprimé lors de l'assemblée générale de 1983 d'augmenter le nombre des membres actifs a donc été exaucé ; celui de limiter l'admission des membres à vie l'a été dans une moindre mesure, mais il est délicat de dissuader un nouvel adhérent de s'acquitter une fois pour toutes de ses cotisations futures.

Le Conseil d'administration réuni le 6 mai 1983, avait formulé huit vœux supplémentaires :

- 1) mener à terme la mise hors atteinte de la Salle XXème siècle ;
- 2) améliorer la présentation, Salle XXème siècle, des mannequins représentant un fantassin en tenue tropicale, un soldat du 23ème R.I. en tenue de drap 1946, un parachutiste en tenue de saut ;
- 3) présenter le prochain rapport financier sous une forme plus détaillée ;
- 4) adresser une demande de subvention au Conseil général de l'Hérault ;
- 5) mener à terme l'exécution de l'affiche extérieure ;
- 6) étudier le passage du bulletin de 16 à 20 pages pour la fin de 1983 ;
- 7) étudier un projet de cartes postales ;
- 8) étudier un projet (à longue échéance) d'une fête de l'Infanterie centrée sur le rappel de la bataille de Verdun.

Les vœux n° 1, 2, 3, 4, 6 ont été remplis. La demande de subvention au Conseil général, faite le 25 août 1983 n'a, toutefois, pas été suivie d'effet positif. Le bulletin numéro 3 est passé de 16 à 32 pages.

L'affiche objet du vœu n° 5 est en cours d'exécution. Le projet n° 7 de cartes postales a été mis en suspens parce que le foyer de l'Ecole d'Application de l'Infanterie, sur lequel on comptait pour écouler une grande partie de ces cartes, a signalé que, dans l'exercice financier 1982-1983, la vente des cartes postales avait baissé de façon considérable.

Quand au projet n° 8, il ne présente aucun caractère d'urgence et a été provisoirement mis en attente.

Le numéro 3 du bulletin « Infanterie », devait sortir à la fin de décembre 1983. Des difficultés insurmontables d'impression ont fait qu'il n'a pu voir le jour qu'en janvier 1984, mais le principe d'un bulletin de printemps (annonçant l'assemblée générale) et d'un autre dans le quatrième trimestre reste posé.

L'Association s'est portée acquéreur d'un certain nombre d'objets ou d'effets qui étaient indispensables ou souhaitables pour compléter les collections. Savoir :

- un casque Adrian avec insigne de l'infanterie coloniale du premier modèle (1915) ;
- un pantalon de sous-officier d'infanterie modèle 1875 ;
- deux pantalons de golf drap khaki modèle 1935 ;
- une série de trèfles pour dolman d'officier modèle 1898 ;
- une paire de brodequins modèle 1917 ;
- une cisaille, une scie articulée avec étui, un pic à tête ;
- une paire de bandes molletières de chasseur alpin et une khaki ;
- un ceinturon de troupe modèle 1915 ;
- une série d'insignes de spécialité ;
- une paire d'épaulettes de chasseur à pied 2ème Empire.

L'association a également acquis, de seconde main, trois mannequins sur socle. Il importe, en effet, de constituer une avance de matériel alors que les prix ne cessent de monter.

BILAN FINANCIER DU MUSEE DE L'INFANTERIE

arrêté à la date du 29 février 1984

1- RESULTATS DE LA GESTION.

11 - Détails des Recettes :

111 - Balance positive à reporter au 1-1-1983	76548,97
112 - Recettes réalisées du 1-1-83 au 29-02-1984 :	
- Cotisations = nouvelles adhésions	30865,00
- Vente des Fantassins de France et La tour d'Auvergne	4245,00
- Adhésion membres à vie	2500,00
- Allocation de la subvention ETAT	20000,00
- Intérêts de la CNE pour année 1982	1912,00
- Intérêts de la CNE pour année 1983	5658,00
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>141728,97</u>

12 - Détails des Dépenses :

121 - Dépenses effectuées du 1-1-83 au 29-02-1984 :	
- Assurances (1983 et 1984)	1911,54
- Frais de tenue de compte CCP	10,00
- Frais d'entretien et de fonctionnement du musée.	2436,34
- Achat de cartes de vœux	400,00
- Achat d'équipements, tenues, insignes pour musée.	9284,96
- Frais de transport WALLGREEN	758,66
- Frais d'impression au P.I. de l'E.A.I.	4563,22
- Frais « sur cession onéreuse » « Fantassins de France » (A LA LIBRAIRIE DES ARMEES)	15188,00
- Frais d'achat 20 historiques de l'Infanterie (Andolenko)	3000,00
122 - Prévisions des dépenses :	
- (Facture à rembourser à la Librairie des Armées reste à payer) sur cession onéreuse de livres « Le Fantassin de France »)	8800,00
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>46352,72</u>

13) Bilan.

- Recettes	141728,97
- Dépenses	- 46352,72
<u>Balance</u>	<u>95376,25</u>

II - AVOIR COMPTABLE.

21) Avoir au compte courant postal	+4186,25
22) Avoir à la Caisse Nationale d'Epargne.	+97570,00
23) Chèques émis non crédités.	+ 2420,00
24) Dépenses (reste à régler) (facture Librairie des Armées sur cession onéreuse de livres « Le Fantassin de France »)	- 8800,00
<u>Avoir disponible</u>	<u>95376,25</u>

Montpellier, le 5 mars 1984

Le capitaine SIVANANDAME Trésorier de l'Association



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'assemblée générale ordinaire de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie se tiendra le vendredi 4 mai 1984 à 14 heures salle Limousin, caserne Guillaud à Montpellier.

L'ordre du jour appellera les points suivants :

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Nouveau règlement des musées de tradition.
- Augmentation de la cotisation.
- Renouvellement du tiers du conseil d'administration prévu par l'article 9 des statuts.

Les noms des membres à renouveler cette année ont été tirés au sort parmi les deux tiers non renouvelés en 1983. Il s'agit, du colonel BONNAFOUS, du lieutenant-colonel (R) LEGLISE et du capitaine ALZINGRE.

Les membres de l'association désireux de faire acte de candidature pour le conseil d'administration sont priés de bien vouloir se faire connaître au secrétaire général avant le 30 avril 1984.

Les membres de l'association qui voudraient voir discuter d'autres questions par l'assemblée générale voudront bien en informer le bureau et poser leurs questions par écrit avant le 30 avril 1984 afin que ces questions soient ajoutées à l'ordre du jour.

Pouvoirs. Les membres de l'association qui ne pourront être présents à l'assemblée générale sont priés d'adresser au secrétariat le pouvoir ci-dessous dûment complété et signé, la signature précédé de la formule : bon pour pouvoir.

Membres actuels du Conseil d'Administration :

Président d'honneur : général (CR) Pierre BERTIN.

Président actif : général (CR) Robert TOUSSAINT.

Vice-président : général CLARKE de DROMANTIN, commandant l'E.A.I., membre de droit.

Secrétaire général : colonel (ER) Pierre CARLES.

Secrétaire général adjoint : colonel (ER) Robert BONNAFOUS.

Commissaire aux comptes : lieutenant-colonel (OR) LEGLISE.

Trésorier : capitaine Charley ALZINGRE.

Trésorier suppléant : adjudant-chef Monique ADNET.

Membres consultatifs :

Général LE DIBERDER, directeur du Musée de l'Armée, membre de droit.

Général MAGNE, inspecteur de l'Infanterie, membre de droit.

Lieutenant-colonel PIQUEMAL, inspection de l'Infanterie.

Lieutenant-colonel de PALMAS Guy (O.C.R.P. de l'E.A.I.).

Adjudant-chef de CABANOUX Jacques (Musée).

Détacher suivant le pointillé



Je soussigné (1)

donne pouvoir à M.(1)

de me représenter à l'Assemblée générale du 4 mai 1984.

A , le

(1) NOM et prénom.

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS ET A VIE DE L'ASSOCIATION
(NOUVELLES ADHESIONS)



MEMBRES BIENFAITEURS :

M. le général de brigade (C.R.) GRASSER Pierre.

MEMBRE A VIE :

Bureau de la 71ème promotion E.S.O.A. « A/C PACCIONI ».

M. LAVAYSSE Bernard - P.D.G. de S.A. FRANCE-AUTO - MONTPELLIER.

M. le colonel, commandant le 126ème Régiment d'Infanterie.

RECTIFICATIF AU BULLETIN N° 3.

Page 24 : une erreur de composition a fait sauter une ligne dans le liste des chefs de corps d'infanterie.

Entre le 35ème R.I. et le 41ème R.I. il convient d'insérer : 39ème R.I. colonel DUVOT.

Page 30 : liste membres - Le terme groupement de chasseurs est, naturellement, erroné. Le terme réglementaire est « groupe de chasseurs ».

- L'Association des Amis de l'Infanterie rappelle l'existence de l'**Association des Anciens des Goums Marocains et des Affaires Indigènes en France**, dont le président est le général G. BOYER de LATOUR - 63, rue de l'Acacia - 13300 SALON DE PROVENCE et le secrétaire, le colonel (E.R.) BERTIAUX, 6 rue de la Commanderie 89300 JOIGNY.



Le secrétaire général de l'Association a été désigné pour participer au Congrès de l'Association internationale des musées d'armes et d'histoire militaire (IAMAM), qui s'est tenu au Musée de l'Armée à Paris, dans la première semaine d'octobre 1983.

DONS RECENTS FAITS AU MUSEE



Capitaine BARLOY : un képi de capitaine d'Infanterie de Marine (exposé salle Armée d'Afrique).
un képi de capitaine du 5ème R.T.M.

M. Robert PEPIN, membre de l'Association : un insigne du 28ème Régiment de Tirailleurs Tunisiens.

M. DE VICHET : un casque d'infanterie modèle 1915 - différentes publications relatives à la guerre de 1914-1918.

Mme DE PETRI : une vareuse de grande tenue et une de tenue de ville khaki modèle 1920, un morceau du drapeau du 61ème R.I. (1922). Archives de son grand-père M. FERRANDON (ancien directeur de la poste aux Armées au Maroc).

Nous exprimons aux donateurs nos vifs remerciements.

● Le Musée de l'Infanterie recherche :

- une tenue de drap modèle 1918 de troupe, vareuse et culotte bleu horizon ;
- une plaque de ceinturon modèle infanterie de marine ou coloniale d'avant 1914 ;
- un képi de troupe de chasseur à pied modèle 1936 ;
- un képi de troupe khaki modèle 1930 ;
- un képi de troupe bandeau bleu, turban garance, d'infanterie modèle 1936 ;
- un ceinturon de cérémonie mohair à un seul plateau, modèle 1928 de sous-officier rengagé. Ce ceinturon est soit khaki (infanterie), soit bleu foncé (plateau de zouaves ou de chasseurs à pied) ;
- 2 boutons petits de B.C.P. 2ème Empire (numéro dans le cor) ;
- 1 bouton petit du 3ème de ligne, modèle 1830 ;
- 2 boutons moyens dorés de la garde impériale (2ème Empire).



CONDITIONS D'ADHESION

Membre actif : 25 F par an

Membre à vie : 500 F

Membre bienfaiteur : 750 F

par chèque bancaire, mandat, chèque postal à l'ordre de

**Association des Amis du Musée de l'Infanterie
Ecole d'Application de l'Infanterie
34057 MONTPELLIER CEDEX**

C.C.P. N° 2126-92 H MONTPELLIER

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

régie par la loi du 1er juillet 1901

N° 8634 à la Préfecture de l'Hérault - J.O. du 15 et
16 août 1981 n° 165 N.C.

Responsable du bulletin :

Colonel (ER) P. CARLES

Tirage : 900 exemplaires